JOIIPM 2 1 1 1 1 1

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements 3 mois 6 mois 1 an CAHORS ville..... LOT et Départements limitrophes...... 3 fr. 5 m. 9 fr. Autres départements 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse. Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de reseveir les Annonces pour le Journal.

to an indicated ANNONCES (la ligne) RECLAMES..... 50 -

Les Auxonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Vol de la mitrailleuse.

Qui veuttrop prouver ne prouve rien. Des notes officieuses déclarent que le vol de la mitrailleuse n'a aucune importance, attendu qu'il faut posséder un certain nombre de pièces de ce modèle pour pouvoir faire des expériences concluantes. C'est une plaisanterie l

Du moment où l'on a un canon, on peut en construire d'autres identiques. C'est de toute évidence.

L'inconvénient des mitrailleuses est de s'échausser trop vite. Par la multiplicité des coups, il se produit une quantité de chaleur qui nécessite de suspendre le tir. Le modèle volé était remarquable par ce fait qu'il possède un tube réfrigérant, parant à l'inconvénient dont nous venons de parler.

Il est probable que les Allemands attachaient une grande valeur à la possession de ce tube et qu'ils ont payé très cher pour en avoir un en leur possession.

Faut-il conclure de cela que notre défense nationale est compromise? Certes non; la victoire dépend d'une foule d'autres conditions, mais l'incident est grave néanmoins, surtout parce qu'il prouve un relachement sans excuse dans la surveillance.

Comme on ne saurait croire à la responsabilité collective de nombreux traîtres, il est clair que l'auteur ou les auteurs du crime ont profité de la façon négligente dont se fait le service.

Voilà ce qui nous frappe le plus et exige les plus fermes sanctions. Une armée ne vaut que par sa discipline, par la stricte observation de ses lois d'airain, comme l'a dit un jour un ministre. La possibilité même du vol est déplo rable.

A L'ETRANGER

La sédition militaire d'Athènes. - L'anniversaire de Sedan. -Au Maroc.

La sédition militaire d'Athènes constitue un des événement les plus déplorables qui puissent se produire dans la vie d'une nation.

Les révolutions, qui changent violemment le gonvernement, sont toujours des crises redoutables, même lorsque, comme celle de 1789, elle produisent des effets bienfaisants. En tous cas, elles sont l'explosion des sentiments populaires. La grande Révolution française, qui détruisit l'ancien régime et qui changea la face du monde par sa répercussion en tous pays, est une grande date dans les annales de l'humanité, parce que le pays

tout entier la salua avec enthousiasme. Il n'en est pas de même des soulèvements de troupes qui ont souvent mis leurs armes à la disposition d'un chef ambitieux et factieux. Un pronunciamento militaire est une insurrection contre le droit, la plupart du temps.

L'Espagne ne s'est pas encore relevée des suites des émeutes militaires qui se succédèrent sous les règnes les reines Christine et Isabelle ; et l'histoire montre la décadence romaine, lorsque les légions intronisaient des Vitellius.

Comme il n'y a pas, dans la vie, de règles générales sans exception, ou doit reconnaître qu'en Turquie l'action de l'armée de Salonique fut légitime, parce que le sultan Abdul-Hamid venait de violer la Constitution. Mais ce n'est pas le cas en Grèce.

Comme au temps de Périclès, les Athéniens usent et abusent de la politique. Ils ont des Chambres qui font et renversent les ministères. La sédition militaire est un signe fâcheux pour l'avenir de la

Cette année encore, l'Allemagne a célébré avec solennité la date de la bataille de Sedan. Au bout desilongtemps, cela semble vraiment excessif, et beau-

nement devrait mettre fin à des manifestations peu en rapport avec les idées pacifiques en faveur actuellement en Eu-

Reparler indéfiniment de la bataille de Sedan, c'est montrer, en réalité, que les Allemands ne sont pas encore remis de la joie que leur a causé cette victoire. En demeurent-ils donc surpris?

On comprend qu'au lendemain de la guerre, quand les combattants étaient Allemagne, pour honorer ceux qui avaient | cité ici: conquis la fortune des armes.

Cela se conçoit encore, à la rigueur, tant que vivaient ceux ayant pris part à la lutte. Mais combien en reste-t-il de ceux-là, au bout de trente-neuf ans?

Sedan n'est plus qu'un souvenir historique, comme Iéna, comme Austerlitz, et et alors à quoi bon en remuer lescendres,

si on ne cherche pas à nous blesser? La presse allemande explique ce fait en disant que cette bataille fut « le berceau » de l'empire. Cela peut être vrai, mais ce n'est pas habile à nos voisins de l'Est de le dire. Si l'empire ne tient qu'à une victoire, une défaite le détruirait

sont généralement mutilées, de telle sorte que nous nous rendons difficilement compte des événements ; il est impossible, dans tous les cas, de dire avec précision où en est la lutte des Espagnols et des

Il est pourtant certain que l'Espagne s'est ressaisie, que les agitations politiques dont elle a été le théâtre lui ont donné, pourrait-on dire, le coup de fouet, et qu'elle s'efforce de détruire, par une action décisive, le fâcheux effet produit en Europe par ses échecs du début.

On annonce un succès important de ses troupes, près de Ben-Ali-Souk; les colonnes espagnoles se sont emparées de la position de Mayen-Brahim qui domine la route de Selouan.

Lemérite de cette opération vigoureuse doit être attribué au général Aguilera, qui s'est surtout servi de l'artillerie. Que l'Espagne continue donc ses efforts afin que, pour quelque temps du moins, cette grosse question du Maroc cesse de troubler comme un cauchemar pénible les puissances européennes.

LE FURETEUR.

Cet excellent chanoine honoraire de Verdun doit être aujourd'hui considéré par ses collègues comme un homme singulièrement dangereux! Pourquoi? Parce qu'il a oublié que le ma n'est pas dans le mal lui-même, maisl dans le scandale qu'il provoque! Le mal ignoré n'est contraire qu'à la simple morale; tandis que le scandale est funeste à l'Eglise. Or, ce qui est impardonnable, ce n'est pas d'agir contrairement aux principes de la probité, c'est d'agir contrairement aux intérêts de l'Eglise. Quand le mal reste ignoré du public, il est comme s'il n'existait pas et ce n'est pas pécher que pécher en silence. Voilà ce que le chanoine honoraire de Verdun a oublié et voilà ce qui lui vaudra probablement les foudres de ses supérieurs ecclésiastiques.

Les sentiments qu'il a manifestés avectant d'éclat ne sesont pas formés en lui d'un seul coup. Il n'est pas devenu subitement antimilitariste. Ce n'est pas une soudaine révélation qui lui a inspiré cette haine de l'armée, instrument de la défense nationale dont on célébrait ce jour-là, à Verdun, quelques glorieux épisodes. Ses collègues connaissaient assurément son état d'esprit et le penchant de son cœur. Et, pourtant, il continuait à jouir en paix de la considération de sespairs et de la confiance de ses chefs | Ils se réunissent parfois dans un café puisqu'il restait à son poste. Poste honorifique, s'il vous plaît, puisqu'il est « chanoine honoraire ». Mais il s'est démas qué publiquement; quittant toute hypocrisie, il s'est fait connaî-

chèrement.

Ce prêtre est pourtant bien dans la tradition de l'Eglise. Il a d'un seul coup oublié qu'il est français pour ne se rappeler qu'une chose, c'est qu'il est leserviteur des sans-patrie du Vatican.

Il pourrait citer à sa décharge un discours du Pape lui-même, que Pie X prononça devant les évêques assembles à Rome lors des fêtes de Jeanne encore dans l'armée, on fît des fêtes, en d'Arc. Le morceau vaut la peine d'être

« Non, il ne peut prétendre à l'a-» mour, cet Etat, ce gouvernement — » quel que soit le nom qu'on lui don-» ne — qui, en faisant la guerre à la » vérité, outrage ce qu'il y a dans » l'homme de plus sacré.

» Il pourra se soutenir par une for-» ce materielle. On le craindra sous » la menace du glaive. On l'applaudi-» ra par hypocriste, intérêt ou servi » lisme. On lui obéira, parce que la » religion prêche et ennoblit la sou-» mission au pouvoir humain, pourvu » qu'il n'exige pas ce qui est opposé à » la sainte loi de Dieu.

» Mais si l'accomplissement de ce » devoir envers le pouvoir humain. Les nouvelles que l'on recoit du Maroc > en ce qui est compatible avec le » devoir envers Dieu, rend l'obéissan-» ce plus méritoire, elle ne sera ni » plus tendre, ni plus joyeuse, ni plus » spontanée et jamais elle ne mérite-» ra les noms de vénération et d'a-

» Ces sentiments de vénération et d'amour, cette patrie seule peut nous » les inspirer qui, unie en sainte al-» liance avec l'Eglise, poursuit le » vrai bien de l'humanité ».

Eh! bien, il est trop clair que le chanoine de Verdun s'est strictement conformé aux directions de son chef suprême, le Pape. Le Souverain Pontife a exposé des théories, a fait connaître les principes à suivre et le chanoine les a traduits en actes. Voilà

Relisez le discours du Pape I Il n'y a qu'une patrie qui mérite de l'amour, c'est celle qui « vit en sainte alliance avec l'Eglise ». Sur les autres, raca! Est-ce que la conduite du prêtre de Verdun n'est pas absolument conforme à la doctrine solennellement proclamée par Pie X ?

Cette doctrine est claire. Pour un prêtre, pour un vrai catholique romain, il n'y a pas de patrie. Il y a l'Eglise ! Pourtant on peut aimer et servir une patrie, pourvu que celle-ci vive en sainte alliance avec l'Eglise.

C'est-à-dire — et c'est ce que nous avons dit tant de fois, parce que c'est une vérité qu'il faut faire connaître à tous - que le vrai catholique romain, le clérical, n'hésitera jamais entre la France et Rome. Du jour où il y a conflit entre sa patrie et son église, il ne balance pas ; il sacrifie sa patrie. Voilà ce qui fait des cléricaux les plus dangereux internationalistes. Il y a dans tout clérical un traître en puissance! Pour servir sa patrie il a besoin que l'Eglise luien donne la permission. Et la parole de Gambetta est toujours d'une vérité absolue : quand le cléricalisme monte, la France descend! Heureusement, pour la France, c'est le c'éricalisme qui baisse!...

Emile LAPORTE.

L'A. C. G. O.

Ces quatre initiales ne sont point celles d'un nouveau groupement révolutionnaire. A. C. G. O., cela veut dire: Association commémorative des grands oubliés.

On sait que cette Association existe. parce qu'elle envoie, de temps à autre, de mystérieuses circulaires. On ignore le nom du président. Les simples membres aussi cachent leur identité. de la rive gauche et discutent grave-

Les grands oubliés qu'ils se proposent de commémorer tout d'abord, ce sont... Adam et Eve. Ils veulentélever coup de gens sensés, de l'autre côté du a causé un scandale. Cela, il peut sculpteurs, une statue. Après quoi l'A. et faciliter les solutions.

Rhin, commencent à dire que le gouver- 🛊 être assuré qu'on ne le lui pardonnera 🛊 C. G. O. s'occupera de fêter dignement 📳 pas. Il est probable qu'il le paiera un grand inventeur méconnu, l'homme de génie qui imagina le tire-bou-

Sapeck, dans sa tombe doit tressail-

INFORMATIONS

Au Maroc

Le rogui est mieux traité

On mande de Tanger 9 septembre, à un de nos confrères parisiens:

Des nouvelles qui me parviennent de Fez montrent que le régime auquel est soumis le rogui s'est notablement adouci. Comme il souffre d'une fièvre assez intense, Bou Hamara n'est plus le jour, exposé dans sa cage en plein soleil, il est même autorisé à en sortir la nuit. C'est, sans conteste, aux protestations des puissances que Bou Hamara a dù de voir sa détention devenir moins rigoureuse. Mais, en traitant ainsi son prisonnier, le sultan espère obtenir de lui, comme je vous l'ai télégraphié, qu'il lui abandonnera ses biens et ses femmes; il voudrait surtout toucher les sommes d'argent que le rogui a déposées à son nom dans les banques, mais le rogui, comptant peu sur les promesses qui lui sont faites, veut avant tout gagner du temps, d'autant plus qu'il sait fort bien que les gens de Taza, encore qu'ils aient reconnu la souveraineté de Moulaï Hafid, ne permettront pas que le rogui cède ainsi ses biens, qui

leur territoire. On annonce également que le sultan des Espagnols. Il craint que le général Marina ne songe à pousser une pointe dans l'intérieur des terres du côté de Taza. Aussi a-t-il pris toutes ses précautions pour repousser par les armes une attaque espagnole au cas où elle viendrait à se produire.

Des tribus font leur soumission

On mande de Melilla que le général Larrea est sorti pour faire des opérations militaires dans la région des Beni Buosi. Il a rencontré la compagnie Navas à Tasarin, hier soir. Le général Marina a visité Muley Alicheri pour traiter des conditions de la paix. Les tribus ennemies ont fait leur l'eau libre le 29 mars, franchit le 88° soumission; elles ont promis de parallèle le 2 avril, franchit le 89º pasacrifier des animaux et de livrer leurs armes. Toutefois, elles ne sont pas arrivées à un accord complet, parce que tous les chefs n'étaient pas présents.

Le général a alors ajourné la solution, prenant des otages pour obtenir le maintien des promesses faites.

Des groupes maures se sont approchés de Souk-el-Arba, mais ils ontété | et arriva à Indian-Harbour. dispersés par la canonnade.

Départ de troupes On mande de Saint-Sébastien:

Les troupes du génie de la garnison sont parties mercredi soir à destination du Maroc. Les officiers étrangers venus pour prendre part au concours hippique ont assisté au départ du train militaire, et ont prodigué des témoignages de sympathie aux par-

Les projets de M. Cochery

M. Cochery vient d'adresser une nouvelle circulaire aux inspecteurs généraux pour leur faire part des intentions du gouvernement : « De rechercher les simplifications et les économies pouvant résulter d'une gestion plus moderne des affaires publiques. » Il leur demande, à cet effet, d'examiner plus particulièrement et dans le plus bref délai possible: 1º Les suppressions des formalités

de nature à assurer dans l'intérêt du public une plus rapide exécution des affaires;

2º Les attributions susceptibles d'être déléguées au profit des services locaux, de manière à alléger la correspondance avec l'administration tre tel qu'il est et sa brutale franchise | à ce couple jusqu'ici négligé par les | centrale ou les autres services locaux

même titulaire d'attributions actuellement confiées à des agents différents;

4º Les suppressions d'emplois réalisables, sans préjudice pour les intérêts du Trésor ni pour l'administration du pays;

5º Et en général toutes mesures qui pourraient faciliter les rapports du public avec les diverses administrations, et assurer dans leur fonctionnement des économies de temps et d'ar-

Le point de départ de cette étude sera l'examen des comptabilités.

La conquête du Pôle

Peary envoie un premier récit Le Times, dans une seconde édition, publie la dépêche suivante du commandant Peary:

« Batle-Harbour (Labrador), par télégaphie sans fil à Cape-Bay, (Terre-Neuve), 8 septembre.

» Comme il peu ne pas être possible d'envoyer ma relation complète à temps pour le Times de demain matin, je vous envoie un bref résumé de mon voyage, qui doit être imprimé comme il est écrit.

» Signé: PEARY.»

Le Times, au-dessous de cette dépêche publie le résumé que voici rédigé par le commandant Peary:

« Le « Roosevelt » quitta New-York le 6 juillet 1908. Il quitta Sydney le 17 juillet, arriva à Cape-York (Groenland), le 1er août, quitta Etah (Groenland) le 8 août, arriva à Cape-Sherise trouvent en majeure partie sur dan (Groenland) le 1er septembre et hiverna à Cape-Shéridan.

> mars, passa le record britannique le quarante d'entre eux. 2 mars, fut retardée par l'eau libre le 3, et immobilisée par cette eau libre. du 4 au 11 mars ; elle franchit le 84º parallèle le 11 mars, rencontra une voie libre le 15 mars, franchit le 85° parallèle le 18 mars, franchit le 86º parallèle le 22 mars, rencontra une voie ouverte le 23 mars, passa le record norvégien le 23 mars, passa le record italien le 24 mars, rencontra une voie ouverte le 26 mars, passa le record américain le 28 mars, trouva un chemin le 28 mars, fut retenue par rallèle le 4 avril, et atteignit le pôle

Nord le 6 avril. » Nous quitlâmes le pôle Nord le 7 avril, atteignîmes Cape-Colombia le 23 avril, arrivâmes à bord du « Roosevelt » le 27 avril.

» Le « Roosevelt » quitta le cap Shéridan le 18 juillet, passa Cape-Sabine le 8 août, quitta Cape-York le 26 août,

» Tous les membres de l'expédition reviennent en bonne santé, excepté le professeur Marvin, qui a été malheureusement noyé le 10 avril, à 45 milles au nord de Cape-Colombia, alors qu'il revenait du 86° degré de latitude nord, commandant une expédition de sou-

» Signé: PEARY. »

Le pôle est à votre disposition M. Taft, président de la République, a reçu le télégramme suivant :

« J'ai l'honneur de mettre le pôle Nord à votre disposition.

» PEARY. »

Le président Tast a répondu:

« Merci pour votre offre intéressante et généreuse; mais je ne sais pas au juste quoi en faire. Je vous félicite sincèrement d'avoir atteint après les plus grands efforts l'objet de votre voyage. J'espère sincèrement que vos observations contribueront de façon substantielle aux connaissances de la science. Vous ajoutez un nouveau lustre au nom américain.

» Signé: Président TAFT. »

L'emprisonnement de Ferrer

Le Comité de défense sociale avait organisé jeudi, une manifestation dans le but de protester contre l'emprison- rés à cause du mauvais temps.

3º La réunion entre les mains d'un nement de Ferrer, à Barcelone. Une trentaine d'automobiles sont parties à 2 heures, de la place de la Madeleine et ont parcouru les boulevards jusqu'à la place de la République, au milieu d'un public étonné et indifférent. Dans chaque automobile avaient pris place des membres du Comité de défense sociale, parmi lesquels se trouvaient MM. de Marmande, Ricordeau, récemment condamné et frappé d'une peine d'interdiction de séjour ; Pataud, des électriciens; un ancien postier révoqué, etc. Les manifestants tenaient dans leurs mains de grandes pancartes jaunes, fixées au bout d'un long bâton et portant la mention suivante : «Exécution sommaire en Espagne! On va tuer Ferrer! ».

Place de la République, l'officier de paix Farralicq, arrêta le cortège et intima l'ordre aux conducteurs d'automobiles de s'en aller par des chemins différents. De Marmande protesta avec véhémence: « Ce que Clemenceau tolérait, dit-il, Briand l'interdit?» Puis de Marmande traita les gardiens de la paix de « sbires ».

De Marmande fut arrêté; Ricordeau protesta de son côté, et, finalement, s'en alla. La police, pour disperser ce cortège, expliqua qu'elle craignait qu'il n'allât rejoindre les maçons grévistes, qui à ce moment, sortaient d'une réunion tenue à Tivoli-Vaux-Hall.

Les nombreux manifestants en faveur de Ferrer, qui avaient été dispersés place de la République, ont gagné par le boulevard Magenta, les boulevards extérieurs et ont manifesté l'intention de gagner en automobile l'ambassade d'Espagne. Ils se sont trouvés en présence d'un important service d'ordre, formé par des gar-«L'expédition en traîneau quitta diens de la paix et des gardes républis'inquiète fort de la marche en avant le « Roosevelt » le 15 février 1909, par- cains et, sur leur refus de ce disperser. tit au nord de Cap-Colombia le 1er la police a procédé à l'arrestation de

Petites Nouvelles

Le Soleil annonce, au sujet de la succession Chauchard, qu'une plainte formelle a été déposée entre les mains du procureur général par un M. Clauzel, pour captation testamentaire et qu'il y a instruction. Le Soleil ajoute que, malgré l'offre de 60.000 fr. faite par Mme Boursin, l'Etat refuse de prendre livraison des tableaux, tant que l'affaire Clauzel n'aura pas été vidée au fond. Nous laissons à notre confrère la responsabilité de cette information.

- En quittant Ajaccio, le « La Hire », à bord duquel est l'amiral Boué de Lapeyrère, a fait route sur Bonifacio. Le ministre désire examiner ce petit port, au point de vue des avantages qu'il pourrait présenter comme poste de défense mobile. On sait que des travaux ont été pro-

posés dans l'arrière port de Bonifacio. L'amiral Boué de Lapeyrère se rendra à Bizerte.

- M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la marine, est arrivé jeudi, à Cherbourg, à 2 h. 40, pour inspecter les services de l'arsenal.

M. Chéron a été reçu par le préset maritime.

- Des guetteurs de sémaphore annoncent que le raid des submersibles « Circé » et « Calypso », convoyés par le remorqueur « Goliath », se poursuit dans de bonnes conditions, malgré le temps peu favorable.

Les submersibles se comportent

- On mande de Friedrichshafen que le ballon Zeppelin-III ayant à bord le roi de Saxe et sa suite, le comte Zeppelin et l'équipage habituel, a fait une ascension jeudi matin, à 8 h. 45, par un temps magnifique et a atterri à 4 h. 40 sans incident. Il a fait l'aprèsmidi une nouvelle ascension avec le même succès.

— Les contre-torpilleurs Escoppette et Durandal et la deuxième flottille des torpilleurs de la Manche sont arrivés à Cherbourg venant de Dunkerque, pour procéder à des exercices avec les sous-marins. Ces exercices sont diffé-

CHRONIQUE LOCALE

PONT...ET VICUE!

Voici la dernière de Talou:

LE POINT

M. Coueslant donne une longue troisième réplique à la deuxième réponse de M. Ernest Talou.

M. Talou ne lui répondra pas une troisième fois.

M. Coueslant « ne s'arrêtera », ditil, au risque « d'embêter le public », qu' « après avoir suffisamment démontré le bon droit de sa cause ». De sa cause ???....

Libre à lui d'épiloguer, de discuter, d'argumenter. Nous ne risquons pas de nous entendre.

Il convient seulement sur un point de maintenir énergiquement les faits, la vérité que M. Coueslant paraît décidément désireux d'égarer malgré tout : M. Talou a déclaré dans sa réponse:

« ... Loin d'être réprouvée, ma candidature au Sénat, au 7 Janvier 1906, fut encouragée par de très nombreux amis et par M. Coueslant luimême. Il ne me plaît pas de publier les preuves écrites. Je les tiens, par l'ami qu'il désignera, à la disposition de M. Coueslant. »

M. Coueslant n'a désigné personne. Il fait appel au témoignage de M. Peyrichou.

Le désigne-t-il?

Le conseiller général de Lauzès, et d'autres aussi, savent bien... ce que M. Coueslant semble avoir oublié.

Le public, impartial témoin, et juge perspicace, doit, tout bonnement, penser, en sa sagesse : « Décidément Coueslant et Talou ne sont pas d'ac-

Et voilà toute la conclusion!

Pourquoi ne sont-ils pas d'accord? Parce que l'un est le Journal du Lot, et que l'autre, qui fut un « conseiller » fort peu écouté, a estimé qu'il y a place dans la presse cadurcienne pour un autre journal radical en face du Journal du Lot.

M. Coueslant énonce une affirmation bien osée quand il déclare que « s'il avait dit à M. Talou : Je suis pour vous contre M. Darquier », M. Talou n'aurait pas quitté le Journal du Lot, et « le Républicain serait resté le défenseur des Ayroles et des Phalip ». Cela ne signifie rien, même si

« Coueslant est l'ami de Darquier. » Mais que M. Coueslant sache bien que, dès Janvier dernier et en toute occurrence, le Républicain eût suivi la politique qu'il défend, même si M. Talou n'eût point été son garant autorisé devant le parti radical du Lot, ou bien il aurait disparu.

..... Point final! Le Républicain du Lot.

Cette réponse est assez piteuse pour que Talou n'ait pas osé la signer.

ON dit, en effet, dans cette réponse.

que Talou fut, ici, un «un conseiller fort peu écouté » — peu écouté ? oui, quand il me demandait de combattre certains candidats républi-

Mais qui donc peut émettre une pareille affirmation?

Pas M. Pierre Besse, le rédacteur du Républicain, à coup sûr : il ignorait ce qui se passait entre Talou et moi...

Alors ?

Mettons que Talou a envoyé l'article et que M. Pierre Besse l'a « démacaronisé »!

Par les nombreux « Il est exact » de ses derniers articles et par son silence d'aujourd'hui, Talou avoue tout ce est adopté sans observations. que j'ai avancé; savoir:

que c'est lui qui m'a provoqué;

que c'est lui qui, le premier, m'a reproché un service d'ordre privé rendu à un de mes employés par son père, ce qui m'a contraint à riposter du tac au tac;

qu'il a soutenu les réactionnaires à Larroque-des-Arcs;

qu'il a offert, quinze jours avant le scrutin, de soutenir Loubet si ce dernier rompait avec moi et le Journal du Lot - c'était, comme conséquence, le lâchage assez... cavalier de Pezet !!!!!

Sur un seul point Talou conteste mes dires.

J'ai affirmé que, fin 1905, j'ai fait - avec plusieurs amis communs - de vains efforts pour le dissuader de se présenter. J'en ai appelé au témoignage de M. Peyrichou, que j'ai eu le plaisir de rencontrer depuis et dont les souvenirs, sur ce point spécial, sont très précis.

M. Talou affirme qu'il a des preuves écrites que mon assertion est fausse et il offre de montrer ces preuves à un ami qu'il me laisse le soin de désigner.

Eh bien! c'est entendu: l'ami c'est le public qui a suivi notre polémique. Que M. Talou sorte ses petits papiers.

rons bien qui rira le dernier.

Prêtre antimilitariste

Notre entrefilet relatif au prêtre qui devant le cercle militaire de Verdun cria « A bas l'armée » contenait une inexactitude.

Nous avons dit que la presse bien pensante n'avait soufflé mot de l'inci-

M. l'abbé Viguié, dans la Défense de ce jour, nous le reproche. Il a raison, puisqu'il est vrai que les journaux bien pensants en avaient parlé. Nous avons une excuse: c'est que notre entrefilet fut écrit dès la lecture de la dépêche relatant l'incident.

Mais nous n'avions pas tort cependant de dire que la presse bien pensante trouverait à son tour une excuse à l'attitude de l'abbé antimilita-

Elle trouve acceptables les explications fournies par ce prêtre qui sont les suivantes et que nous lisons dans le Quercynois:

« L'abbé Noël, chanoine honoraire de la cathédrale, passait devant le cercle militaire, quand des ordonnances du général Durand se mirent à crier: « A bas la calotte! »

» Le prêtre voyant que ni l'officier d'ordonnance du général qui était présent à cette scène, ni le général lui-même qui était à la fenêtre, ne réprimait cette manifestation, ne put contenir son indignation et s'écria, en manière de protestation: « A bas l'ar-

w***
Quoi! c'est par d'aussi misérables raisons que l'on excuse le cri du chanoine de Verdun?

Mais quand le Quercinois écrit, que « les libres-penseurs se gardent bien | de donner cette explication, qu'ils se contentent de reproduire l'incident et le cri » pense-t-il que nous soyons embarrassé pour la publier ?

Au contraire : reproduire une telle explication, c'est montrer la légèreté, l'inconscience de ce chanoine!

Nous préférons la réponse nette de M. l'abbé Viguié dans la Défense. Il ne craint pas de blâmer le cha-

noine en question. « Et maintenant, si M. Bonnet désire connaître notre sentiment au sujet des explications fournies par l'abbé Noël, nous lui dirons qu'elles ne valent pas pipette et n'excusent nullement sa misérable apostrophe. »

C'est net! nous lui en donnons acte et cela, avec plaisir.

LOUIS BONNET.

Récompenses honorifiques

Sur la proposition de M. le sous-Peut-il décemment en renier la pa- | Préfet de Figeac, Monsieur le Préfet vient d'accorder une lettre officielle de félicitations à M. Larnaudie, Edmond, propriétaire à Capdenac, qui s'est signalé le 21 Juin 1909 en coopérant au sauvetage de 3 personnes en danger de se noyer dans le Lot.

Conseil municipal

Séance du 7 septembre 1909

Le Conseil municipal s'esi réuni jeudi soir, sous la présidence de M. le Dr Darquier, maire.

La séance a été ouverte à 8 h. 3/4.

Etaient présents: MM. Darquier, Carlin, Cayrac, Ressiguier, Teyssonières, Périé, Fernandès, Arnaudet, Blanc, Davant, Gayet, Tourriol, Gélis, Gibert, Salanié, Paubert, Sastres, Dulac, Baudel.

M. Dulac désigné comme secrétaire de la séance donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Le procès-verbal

M. le maire donne communication de la réponse de l'Ingénieur en chef à la délibération du Conseil municipal relative à l'empierrement du Boulevard.

M. l'Ingénieur déclare que cet empierrement avec des cailloux et non avec la pierre ordinaire du pays n'est qu'un essai. Si cet essai n'est pas concluant, on reviendra à l'ancien système. Acte est

M. Dulac fait observer que l'administration des Ponts et Chaussées fait procéder au goudronnage des trottoirs des Boulevards de Figeac.

Pourquoi, demande M. Dulac, les Ponts et Chaussées n'en feraient-ils pas autant à Cahors.

M. le maire promet de s'entretenir de la question avec M. l'Ingénieur en chef. M. le maire donne connaissance de la réponse de M. le sous-secrétaire d'Etat relativement à la protestation faite au sujet des communications téléphoniques qui, de Cahors pour l'extérieur sont données de Montauban, alors que la ville de Cahors a payé l'installation du fil de

Cet état de choses serait dû, paraît-il, à des accidents.

Cahors à Toulouse.

Acte est donné de la réponse. M. Dulac et Paulus sont élus délégués

pour la révision des listes consulaires. Le Conseil rejette, faute de fonds, une demande de subvention formée par le Cercle philantropique républicain des anciens Marsouins qui voudrait élever un monument « aux Gloires coloniales ».

Avis favorable est donné à un vœu de la Chambre de commerce de Rodez ten-

Nous les discuterons et nous ver- dant à ce que la Compagnie établisse un train partant de Cahors à Capdenae, à 5 heures du matin et un train partant de Capdenac à Cahors à 8 heures du soir.

M. le maire donne communication d'une lettre de M. le maire de Saint-Hilaire-sur-Garonne (Lot-et-Garonne) qui demande au Conseil municipal une subvention, à titre de protestation contre les jugements de tribunaux, à la suite des faits suivants:

Le Conseil municipal de cette localité avait donné la jouissance de l'église à un prêtre schismatique. Devant les tribunaux, le maire et le prêtre schismatique furent condamnés. Les tribunaux et les Cours d'appel, invoquant la loi du 2 janvier 1907 se sont prononcés contre les mesures par lesquelles on affectait les églises communales à des schismatiques. (Arrêts d'Agen, Bastia, Bourges, Caen, Dijon, Riom , jugements de Bayonne, Caen, Montpellier, etc.) C'est contre cetté jurispridence, c'est contre la loi que la pétition du maire de Saint-Hilaire-sur-Garonne s'élève.

Le Conseil s'associe à cette protesta-

Le conseil renvoie à la commission de l'enseignement une demande de bourse formée par M. Carle en faveur de son fils qui va suivre, au lycée de Toulouse, le cours de polytechnique.

Le conseil vote une subvention en faveur de la jeune Castex Marie-Louise qui doit être envoyée à la station de Banyuls-sur-Mer.

M. Périé donne lecture d'un rapport relatif au paiement des honoraires (73 fr.) de M. Lacaze, avocat de la ville, pour ses plaidoiries dans l'affaire Rascouailles, chef cantonnier à Cahors. Adopté.

L'état des cotes irrecouvrables présentées par le receveur municipal pour les concessions d'eau, les protestations, et la taxe des chiens de l'année 1908 au 31 mars 1909, s'elève pour les chiens, à la somme de 99 francs; pour les prestations, et concessions d'eau à 252 fr. 60.

M. Périé fait observer, que les pompiers de la ville sont affranchis des journées de prestation quoique portés sur les registres, il s'ensuit que les non valeurs sont peu nombreuses.

Il propose au conseil d'accepter la note présentée par M. le Receveur. Adopté. M. Gayet, au nom de la commission des travaux publics, dit qu'il y a lieu de donner un avis favorable à la proposition de M. l'Agent-voyer en chef tendant à prélever sur la subvention de l'Etat du programme de 1910, la somme ne 5.438 francs devant servir au remboursement de l'avance à faire par la

chemin de grande communication nº 8. Cette somme serait affectée au paiement des dépenses supplémentaires du Pont-Neuf sous la réserve que l'avance à faire par la ville lui serait remboursée snr les fonds du programme de 1911.

ville de Cahors pour la construction du

M. Gibert propose de voter une somme de 50 francs comme participation de la ville à la dépense nécessitée par la création d'un courrier de Cahors à Francoulès. Adopté.

M. Dulac, au nom de la commission des finances donne communication du compte de gestion pour 1909.

M. Dulac renouvelle la protestation élevée contre la fermeture de la barrière établie au passage à niveau de la rue du

M. le maire promet de faire une nouvelle démarche. L'ordre du jour étant épuisé la séance

est levée à 9 h. 1/2.

Fédération des syndicats de planteurs de tabac

Réunion. Les planteurs de tabac sont priés d'assister à une réunion très importante qui aura lieu à la mairie de Cahors lundi prochain 13 septembre à 4 heures 1/2 du soir.

Au cours de cette réunion M. L.-J. Malvy, député Lot, secrétaire du groupe interparlementaire de défense des intérêts des planteurs, fera à ces derniers d'importantes et intéressantes communications et résumera les travaux du groupe.

Les planteurs, soucieux de leurs intérêts pour la défense desquels ils luttent depuis silongtemps, comprendront qu'ils doivent répondre en grand nombre à l'appel que nous leur adressonss'ils veulent affirmer l'importance et la vitalité de notre association.

Nous espérons que tous les syndicats prévenus par circulaire enverront des délégués et que tous les planteurs cadurciens assisteront à cette réunion qui sera, ce n'est pas douteux, fort intéressante.

Les délégués des syndicats desservis par les lignes de Brive et de Libos pourraient arriver par les trains de 4 et cinq heures pour repartir à 7 heures le soir même. Les délégués des communes desservies par la ligne de Capdenac pourront également repartir par le dernier train.

Le secrétaire-général.

Combustibles minéraux

L'Officiel publie le tableau de la production des combustibles minéraux pendant le premier semestre de 1909. Voici pour le département du Lot, le résultat de cette statistique :

Houille et anthracite: 6.698 tonnes.

Le temps qu'il fait et qu'il fera

Au dire de Messieurs les Vieux Majors Nos 1 et 2, la première décade de Septembre devait être belle et chaude, seul, M. Alfred Joüon avait annoncé pour cette période un refroidissement de la température avec un peu de pluie, mais pas de grêle. On voit que c'est ce dernier météorologiste qui avait raison.

Mais attendons la fin et voyons ce que nous réserve l'avenir. «Vers le 11 Septembre, annonce M. Joüon, la hausse thermométrique augmentera progressivement jusqu'au 20 : ce sera une période de journées splendides ». Le Vieux Major Nº 1, prévoit au contraire des orages et des pluies du 9 au 12 et un temps froid du 14 au 16; quant au Nº 2 il prédit du 13 au 18 un temps variable avec averses orageuses.

« A la date du 20 Septembre. continue M. Joüon, surviendra un orage avec un temps lourd que rendra plus pénible un vent du Sud peu violent mais persistant : journées magnifiques qui se prolongeront jusqu'au 8 octobre, avec seulement un peu de pluie le 27 Septembre. »

« En résumé, conclut-il, temps chauds et beaux, extrêmement secs: telle sera la caractéristique de Septembre ». Espérons que cette fois encore, M. Joüon aura prévu juste.

Service des pharmacies

Le service des Pharmacies sera assuré le Dimanche 11 Septembre par la

PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE En face le Théâtre.

Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 12 SEPTEMBRE 1909 Bazus. Légion d'honneur, Les deux Marquises, Bouchel. Flanel. Captivante (valse), Flotows. Stradella (fant.), Souviens-toi (Mazurka), Frédérix. Allées Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 4 au 11 septembre

Naissances

Auzi Marie-Gilberte-Germaine, rue des Capucins.

Tarral Jeanne, rue du Tapis-Vert, 8. Cluzel Paul-Jean, rue St-Maurice, 18. Delpech Reine - Martine, Impasse Pélegri, 4.

Publications de Mariage Fustaillon Paulin, maréchal-ferrant et Conte, Sara, modiste.

Mariages

Blanc Vincent-Edouard, professeur et Combebias Joséphine-Maria, s. p. Sol Henri, employé des chemins de fer en retraite et Quercy Elise, s. p.

Michel Blanche - Marie - Françoise -Louise, 10 mois, rue du Four Ste-

Catherine. Conte Louis, boucher, 42 ans, rue

St-André, 10. Garde Baptiste, terrassier, 60 ans,

célibataire, Hospice. Roulet Anna, s. p., 60 ans, célibataire, Cours de la Chartreuse.

Segala Marie, s. p., 66 ans, veuve Mention, rue Jean-de-Vayrac, 14. Carrière Eugènie, s. p. 44 ans, Cours de la Chartreuse.

Télégrammes reçus hier :

Paris, 10 Septembre, 3 h. 57 s.

Dementi

Farman n'a opéré ce matin aucune ascension à Mourmelon: cependant le bruit a couru qu'il était mort à la suite d'une chute.

Le Syndicat des P. T. T.

M. Millerand, ministre des travaux publics, a refusé d'accorder une audience au Syndicat des sous-agents des P. T. T., parce que, a-t-il déclaré, la constitution du Syndicat des sous-agents des P. T. T. est contraire à la loi.

Un raid maritime

Le submersible « Circé » qui avait fait relâche à Nice pour réparer une avarie légère a continué sa route dans la matinée vers Tou-

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 11 Septembre, 7 h. 32 m.

En Russie

Le gouvernement russe aurait autorisé Bourtzeff à venir à St-Péters-

bourg, pour déposer dans l'affaire Azew et Lapouchine, actuellement déporté à Krasnoiart.

La rentrée des Chambres

Les Chambres seront convoquées en session extraordinaire entre le 12 et 19 octobre.

Enfant tué

Une dépêche du Puy dit que des soldats ont tiré 5 coups de fusil et tué un enfant qui monté sur le mur de la caserne, leur faisait des grimaces.

Le cholèra

Un cas de choléra a été constaté à Duisbourg (Allemagne).

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Catus

Concours du Comice agricole (suite). - La distribution des récompenses (dont nous avons déjà donné le palmarés) eût lieu dans la halle aux grains bien décorée pour la circonstance, grâce au dévoue-ment du comité de la fête. La séance était présidée par M. Rey, sénateur et président d'honneur du Comice assisté de M. le Maire et du bureau de l'associa-

M. Soulié président effectif exprime d'abord au nom du Comice sa gratitude à M. Rey sénateur qui a bien voulu présider cette fête. Il remercie aussi M. le Maire d'avoir bien voulu témoigner par sa présence, de l'intérêt que porte la municipalité au monde agricole. Et s'adressant enfin à l'auditoire nombreux qui l'ecoute M. Soulié félicite chaudement les exposants pour être venus si nombreux à cette fêteagricole en y ayant conduitde beaux produits. Il leur dit combien le jury a été embarrassé pour dé-cerner les plus méritants parmi eux et les félicite sincérement du progrès sensible obtenu dans la voie de la selection des animaux reproducteurs. La Commission, ajouta-t-il, n'a eu qu'un regret c'est d'avoir pu disposer de si peu de ressources pour pouvoir encourager tous les exposants qui peu ou prou étaient réellement méritants.

Ne voulant pas abuser des instants précieux de l'auditoire, M. Soulié a hâte de passer la parole à M. Rey persuadé qu'il saura mieux que lui-même l'inté-resser par l'autorité de sa parole.

M. Rey inaugure son discours enadres. sant ses félicitations au bureau pour l'œuvre utile qu'il accomplit en présidant aux destinées du Comice quidevienneut de plus en plus florissantes.

Aprés avoir exprimé à M. Devès, qui, en sa qualité de président honoraire se trouve à son côté, la satisfaction qu'il a eue pour sa prime d'honneur obtenue au dernier concours agricole départemental M. Rey donne d'excellents conseils.

Il parle ensuite de la mutualité, de l'union des agriculteurs qui donne de si beaux résultats. En terminant, M. Rey préconise le projet des retraites et il démontre les

avantages dont l'un et non des moindres serait d'empêcher l'exode des populations agricoles vers les villes. M. Reya été fréquemment applaudi par

les auditeurs. La fête agicole prit ensuite fin ; nous félicitons vivement les membres du bureau qui ont présidé avectant de dévoue-

ment cette fête.

Fête locale. - Bien que le temps ait semblé vouloir contrarier l'inauguration de la nouvelle fête locale de Catus, ses débuts ont été des plus heureux.

Dès la première heure les étrangers accouraient, les uns pour le concours, les autres pour gagner la maison hospitalière de l'amphytrion. Leur zèle a été largement récompensé, car l'après-midi fut très belle et le programme a pu être éxécuté dans son entier.

Il est vrai que le comité, à la tête duquel se trouvaient MM. Delpech, Marc, Calmel Rémi et Lafon Louis, etc. s'est surpassé pour pavoiser et illuminer notre coquette cité.

Si à cela on ajoute un brillant orchestre qui ne plaignait point sa peine, on comprendra facilement pourquoi la vaste halle aux grains était insuffisante pour contenir les innombrables danseurs qui s'en donnaient à cœur joie jusqu'à des heures avancées de la nuit.

Le feu d'artifice, offert par la municipalité, émerveilla aussi les nombreux spectateurs qui, par une soirée splen-dide, étaient accourus de toutes parts pour l'admirer. En un mot, bien rares sont les per-

sonnes qui regretteront maintenant l'avancement au 1er dimanche de septembre de la fête locale de Catus qui se tenant fin octobre n'était bien placée que pour les marchands de sabots et de parapluies.

Lalbenque

Tué par la foudre. - Mercredi soir, vers 4 heures pendant l'orage, des ouvriers travaillant sur la voie, près de la gare, s'étaient réfugiés dans une cabane.

La foudre tomba, tua un des ouvriers et en blessa un autre à la jambe, Les constatations furent faites par M. Guilhem, maire de Lalbenque, et par la gendarmerie.

La victime était de St-Sever.

Castelfranc

Porte-monnaie perdu. — Un portemonnaie, renfermant une petite somme a été trouvé par M. Frézal propriétaire à Castelfranc, sur la route nationale de Castelfranc, à Labastidedu-Vert. M. Frézal s'est empressé de déposer le porte-monnaie entre les mains de M. le maire de Castelfranc, qui le tient à la disposition de la

personne qui l'a perdu. Nos sincères félicitations à M. Fré-zal, pour cet acte de probité.

Bélaye

Conseil municipal. - Réuni le 5 septembre pour la session d'août notre conseil a eu a s'occuper d'un grand nombre de questions, dont quelques unes sont intéressantes au plus haut point

pour notre commune. La plus importante est l'achat d'un immeuble situé à Latour, ditancien cou-

vent et appartenant aux fils David. Le conseil a donné au maire mandat d'acheter cet immeuble au prix de 1.500 francs et comme M. le maire est en possession d'une promesse de vente signée des fils David, on doit considérer l'affai-

re comme conclue. Mais là n'est pas toute la question. L'école de Latour est située dans une maison appartenant à M. Chapt, maison que la commune a louée au prix de 100 francs par an, pendant neuf ans: il restait entendu dans une delibération que le bailleur a signée, qu'il s'engageait à clôturer la cour du dit immeuble, d'un mur surmonté d'un grillage et cela dans

le courant de l'année. Il n'a été fait aucune réparation ce qui suffirait à entraîner la rupture du bail. Mais, va-t-en voir s'ils viennent Jean, le propriétaire de l'immeuble étant un ami de notre municipalité, on lui a offert

300 francs a titre d'indemnité, qui com-

menceront à compter le jour où la commune pourra évacuer son local. Comme les formalités à remplir et les réparations vont demander un temps indéfini et que le sus-dit bail expire en 1917, le bailleur continuera à recevoir 100 francs par an de loyer et 300 francs d'indemnité au départ et cela sans avoir fait un centime des réparations qu'il s'était engagé à faire... M. Raynaly l'a fait remarquer publiquement en séance, mais c'est par une opposition systémati-

que (qui n'a étonné personne) qu'on a passé outre à ses justes observations. (A suivre).

Arrondissement de Figeac

Bretenoux-Biars

Fin de la grève. - Les ouvriers de l'usine de créosotage de traverses de chemin de fer de Bretenoux-Biars qui étaient en grève depuis près d'un mois ont repris le travail mardi matin.

Sur 18 ouvriers grévistes, 7 ouvriers grévistes mariés se sont présentés au travail. 11 ouvriers célibataires ont été définitivement congédiés et remplacés par des ouvriers que la direction avait fait venir de l'usine du Blanc (Indre) et des Landes. Le directeur de l'Usine s'est engagé

à payer le voyage aux ouvriers renvoyés, à la condition qu'ils quittent le pays dans les deux jours. La rentrée a eu lieu sans incidents et

il ne s'est produit aucun désordre au

cours de la grève.

Puybrun Voirie. -- Ces jours-ci par ces pluies diluviennes un grand brouhaha régnait dans notre Landernau: une partie du quartier de l'avenue de la gare se trouvait inondé, certaine maison que nous pourrions nommer avait de 25 à 30 centimètres d'eau dans son rez-de-chaussée. Le propriétaire de cet immeuble fut obligé de couper l'avenue de la gare par une tranchée, au grand préjudice des passants, pour permettre à l'eau de s'écouler en partie et atténuer ainsi les

dégâts qu'elle lui causait. Il nous semble que, si l'administration des ponts-et-chaussées était plus soucieuse des intérêts de ses administrés; il eût été bien facile d'éviter cette inondation car notre coquette cité n'est heureusement pas exposée ni habituée à subir ces désagréments. Il aurait suffi de faire déboucher à temps l'égout qui se trouve devant l'hôtel Roine. Cet égout qui prend une grande partie des eaux de la traverse de Puybrun et qui les déverse dans les fossés bordants le boulevard de Pissatel se trouvait complètement obstrué. Cette simple opération aurait suffi pour éviter tous ces ennuis et ces dégats.

Depuis quelques années, malgré le zèle et le dévouement de nos cantonniers on dirait que nos belles routes sont complètement abandonnées ; les fossés ne sont plus entretenus en bien des endroits ils existent à peine et sont envahis par les ronces et les chardons.

qui de droit. Un groupe de propriétaires.

Cajarc

Nous espérons être entendus par M.

Élection du maire. - Le Conseil municipal de Cajarc, s'est réuni jeudi soir à 4 heures, pour procéder à l'élection du maire, en remplacement de M. Bor démissionnaire. Nos lecteurs sont au courant de la

comédie que les réactionnaires dépités

jouaient depuis plus de 15 jours.

ne pouvait durer plus longtemps.

Le Conseil municipal étant divisé en 2 groupes, 8 conseillers républicains, et 8 conseillers rétrogrades, ceux-ci s'abstenaient de prendre part à la délibéra-tion, ne se présentaient même pas à la séance, car ils se savaient battus d'avance. La comédie se produisit deux fois : elle

Jeudi soir à 4 heures, pour la troisiè-me fois, le Conseil municipal de Cajarc fut convoqué pour élire le maire. M. Gazeau a été élu. M. Gazeau fait partie du groupe radical. C'est un ferme républicain qui a l'estime et la confiance de la population

de Cajarc. C'est un excellent choix, auquel les démocrates ont applaudi. Nous félicitons vivement M. Gazeau. Ainsi la réaction est vaincue, bien vaincue; à la prochaine consultation électorale elle sera balayée.

Donc, finie la politique sectaire du grosbonhomme, qui prétendait dominer, gouverner, asservir à son aise. Un soupir de soulagement a été poussé

par la population cajarcoise : enfin ! on est débarrassé de cette administration sans valeur, de ces tyranniques personnages qui voulaient ne faire qu'à leur

Ce n'était pas trop tôt. Cajarc a repris sa place parmi les municipalités radi-cales du Lot.

Certes, il a fallu batailler, mais qu'importent les coups reçus, puisque la vic-

toire est arrivée. Devant le verdict populaire, devant le résultat du scrutin de jeudi, si les réactionnaires avaient quelque sentiment de pudeur, ils diraient à leurs huit copains ce que les électeurs leur ont déjà dit : « Retirez-vous. »

Ils n'auront pas cette pudeur, ce geste de courage, cette franchise.

La commune de Cajarc peut être fière : elle a dit qu'elle ne voulait plus être sous la coupe de tyranneaux, et elle est allée fièrement vers des hommes.

Honneur à Cajarc, Vive la République.

Une victoire républicaine. - Le jeudi 9 septembre, les conseillers municipaux de la commune de Cajarc se sont réunis pour la troisième fois à l'effet d'élire un maire en remplacement de M. Bor, ancien maire réactionnaire, dont la démission fut acceptée par le préfet du Lot.

Les réactionnaires restèrent sourds aux 2 premières convoations. A la 3°, tous nos édiles se trouvaient autour de la table municipale.

La séance est ouverte à 4 h. M. Gazeau, doyen-d'âge préside.

Le résultat nécessite 3 tours de scutin Au dernier, M. Gazeau radical est élu maire de Cajarc par 8 voix contre 8 accordées à l'ancien maire. Bravo Cajarc!La mairie est aux radicaux!La reaction est vaincue.
L'élection de M. Blanc, radical, fut

saluée par des cris de délivrance. La minorité radicale devenait majorité: l'adjoint Vernet, clérical s'il en fut, était vaincu, lui et ses acolytes.

Les radicaux firent faire l'élection sur une question de principe : voter pour le clérical, c'était donner la mairie à Vernet; - voter pour le radical, c'était la donner à M. Gazeau. Dans un magnifique élan de solidarité républicaine, le peuple élut Blanc, préférant M. Gazeau à la place de Vernet.

Oui, Vernet voulait être maire pour une fois le proverbe est en dé-faut : vouloir n'est pas toujours pou-

Cependant le 9 septembre, les élus réactionnaires ont fait bloc sur M. Bor, ancien maire clérical. Veulent-ils donner le change aux électeurs, en leur faisant croire que l'adjoint Vernet n'aspirait pas à l'écharpe ? Nous sommes fixés sur les intentions passées de l'adjoint Vernet. La scène jouée le 9 septembre par les cléricaux en faisant bloc sur M. Bor est une pure comédie ; elle ne trompera personne.

En un mot, Vernet est f...ichu, lui, et toute sa clique!

M. Gazeau est l'homme qu'il nous faut. Tout le monde connaît son dévouement et sa bonté. Dire de lui qu'il est un honnête homme - dans toute l'acceptation des mots - c'est la plus belle des louanges qu'on puisse

M. Gazeau, maire de Cajarc présidera la victoire future de 1912. Avec un tel chef, les troupes républicaines balayeront les cohortes de l'adjoint

Arrondissement de Gourdon

Manifestation républicaine à St-Chamarand

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche dernier qu'a eu lieu, à Saint-Chamarand, la réunion dans laquelle M. Malvy, député, a rendu compte de son

mandat. La grande salle des garçons bien pa-voisée était littéralement bondée. Le bureau a été ainsi constitué :

Président : M. Cocula, sénateur : As sesseurs; MM. le D' Fontanille, conseiller général du canton de Gourdon et Bonnet, maire de St-Chamarand. On remarquait parmi cette nombreuse affluence, les notabilités politiques du canton et des cantons voisins, notamment MM. Villard, maire de Souillaguet ; le D' Sahut, adjoint au maire de St-Germain; Aymard, maire de Frayssinet, Cosse, Latour, Roche, de Labastide-Murat, etc.

En quelques mots bien sentis, M. Co-cula présente le jeune député de l'arrondissement de Gourdon qui s'est créé très rapidement, dit-il, une situation très en vue au Parlement et que la renommée a

déjà signalé à l'attention de tous.

M. Malvy monte à la tribune et, au milieu de l'attention générale, il rend compte longuement de son mandat lé-gislatif: son éloquence, la vigueur de ses arguments et de ses déclarations nettes et précises empreintes de la plus grande loyauté, font une très grande impression sur l'assemblée qui est vérita-blement subjuguée par la clarté de ses démonstrations et l'élégance de sa parole facile, claire et persuasive, aussi lui manifeste-t-elle vivement sa sympathie et son approbation par de nom-breux applaudissements.

Notre député s'est plus particulière-ment attaché à traiter la question de l'impôt sur le revenu. Sa grande compé-tence l'a rendu intelligible pour tous. Il a refuté brillamment toutes les objections soulevées par la presse ou les partis d'opposition et a montré tout le soulagement que cette grande réforme ap-portera aux populations rurales. Nul, mieux que lui ne pouvait expliquer plus nettement cette loi. Personne n'igcore en effet, la part active et considérable qu'il a prise à sà discussion et celle qui lui incombera comme rapporteur général lorsque ce projet reviendra du Sé-

Des adversaires, dit-il, ont prétendu que nos populations rurales n'y trouveront qu'une « poussière de dégrèvement ». Vous allez juger de leur mauvaise foi par quelques chiffres sugges-tifs. Les contributions qui pèsent aujourd'hui sur l'agriculture sont : l'impôt foncier non bâti (part de l'Etat) 106 millions : personnelle mobilière et portes et fenêtres: 51 millions; total: 157 millions. Ces 157 millions seront supprimés et remplacés par l'impôt sur la propriété non bâtie (2° cédule) qui donnera 40 millions, et par l'impôt sur les revenus agricoles, qui donnera 7 à 8 millions. Total : 47 ou 48 millions.

Dégrèvement pour l'agriculture, les viticulteurs et pour nos paysans : 110 millions net. Et ceci sans faire entrer en ligne de compte les dégrèvements pour charge de famille, ni les 30 millions provenant de la réforme des centimes communaux et départementaux actuellement à l'étude, soit environ 140 millions qui resteront chaque année dans la poche des cultivateurs. Il est inutile d'ajouter que ce sont surtout les gros propriétaires fonciers, véritables privilégiés jusqu'ici, qui paieront la majeure partie des 48 millions que l'Etat demandera à l'agriculture.

Le minimum d'existence pour les travailleurs de la terre est fixé à 1250 fr. Audessous de ce chiffre, pas d'impôt d'Etat.

Cette réforme allègera donc considérablement les charges qui pèsent sur tous nos petits cultivateurs. En accomplissant ce grand acte de justice, le parti républicain aura tenu ses engagements: il aura libéré en même temps tous ces millions de travailleurs du lourd fardeau qui pesait sur leurs épaules.

Il faut que tous sachent bien que toutes les résistances sont venues des réactionnaires qui, étant les plus riches, voulaient conserver à tout prix leurs privilèges. Heureusement que la bonne volonté républicaine a brisé tous les obstacles.

M. Malvy a également passé en revue les autres améliorations sociales à l'étude et a promis tout son concours pour les faire aboutir le plus promptement possible. Il s'est déclaré nettement hostile aux grèves de fonctionnaires.

M. Cocula, se faisant l'interprète de toute l'assistance, a chaleureusement remercié M. Malvy de son excellent dis-cours. Il a promis de s'employer de son mieux à faire aboutir devant le Sénat cette réforme si éminemment populaire ainsi que la loi sur les retraites ouvrières et paysannes et a donné l'assurance que malgré l'émotion produite dans le pays par la nomination de quelques membres de la commission fiscale du Sénat, hostiles au projet Caillaux, ces réformes aboutiraient après quelques légères modification de détail.

D'unanimes applaudissements ont accueilli ces loyales déclarations.

Avant de lever la séance, l'ordre du jour suivant, présenté par M. Bonnet, maire, a été acclamé :

« Les 300 républicains de St-Chamarand et des communes environnantes réunis à St-Chamarand, à l'occasion du compte rendu du mandat législatif du sympathique député de l'arrondissement de Gourdon, après avoir entendu ses déclarations claires, franches et loyales concernant le projet d'impôt sur le revenu et les améliorations sociales promises, le félicitent de sa courageuse attitude et lui renouvellent l'assurance de leur confiance et de leur dévouement.

» Ils sont également très heureux de féliciter chaleureusement l'honorable M. Cocula de ses nettes explications et de l'appui qu'il promet d'apporter à la réforme fi cale et à toutes les réformes démocratiques et l'assurent de toute leur sympathie et de leur entier dévoue-

Aussitôt après cette imposante réunion, tous les membres présents se sont immédiatement rendus au siège du Comité radical où un apéritif d'honneur a été offert à MM. Cocula et Malvy.

M. Auricoste souhaite une cordiale bienvenue aux deux éminents présidents d'honneur du comité radical et leur exprime toute la joie que tous les membres ressentent à les recevoir pour la premiè-

Il se dit chargé, au nom de tous et plus particulièrement du vénérable président M. Espagnat, de les remercier sincèrement de cette marque de sympa-thique bienveillance en même temps que du concours empressé et dévoué qu'ils ont toujours prété au comité, toutes les fois que ce dernier a eu à s'adresser à eux. En retour, il se dit autorisé à leur donner l'assurance formelle que dans les luttes prochaines ou futures qu'ils auront à soutenir, ils peuvent absolument compter sur le plus entier dévouement de tous pour faire triompher la politique de progrès et d'améliorations sociales qu'ils poursuivent avec une activité et une énergie admirables.

Le comité est uni, solidement discipliné et résolu à faire toujours son devoir. Dimanche prochain en sera une preuve éclatante. Il leur demande de continuer au comité leur confiance et leur concours pour faire aboutir toutes les demandes qui leur ont été adressées et il est heureux de lever son verre, à leurs santés, à leurs succès et à la République laïque et réformatrice. En terminant, il associe à son toast le sympathique docteur Fontanille, conseiller général radical du canton de Gourdon, qui a bien voulu les honorer de sa pré-

Tour à tour et aux applaudissements de tous MM. Malvy et Cocula prennent la parole pour engager vivement les républicains à faire leur devoir le 12 courant et les assurer de leur entier dé-

En somme, très bonne journée pour la République.

Élections municipales du 12 septembre Aux Electeurs Républicains de la commune de St-Chamarand

Chers concitoyens,

Le Conseil d'Etat a solutionné tout récemment la question des opérations électorales du 3 mai 1908. Cette assemblée a jugé, conformément à la jurisprudence constante, que les 3 bulletins de vote dépassant le total des suffrages qui pouvaient être exprimés suffisaient pour motiver l'annulation du scrutin

Nos adversaires dans leur protestation, ni leur avocat devant le conseil de préfecture, n'ont osé attribuer cette erreur, qu'ils ont grossie depuis démesurément, sans respect pour la vérité ni les documents officiels, à aucun des nôtres. Aujourd'hui, faute d'autre argument, ils essayent de l'exploiter sournoi-sement contre nous. C'est de la mauvaise foi, pour ne pas dire plus, puisqu'aucune des juridictions qui ont jugé l'af-faire n'a pu découvrir l'auteur de cette canaillerie que nous avons été les pre-

miers à réprouver hautement. Si le bureau en avait eu connaissance,

ou si elle lui avait été signalée pendant le dépouillement, il lui aurait été loisible de la rectifier sans appel. Ce n'est pas la première fois, qu'à l'exemple d'ailleurs de bien d'autres, notre commune a eu à constater des irrégularités électorales aussi flagrantes. Personne n'a encore oublié ici que sous de précédentes administrations il en a été plusieurs fois ainsi et que les républicains en ont toujours été victimes.

Nous nous inclinons respectueusement devant cette décision. Quelques-uns d'entre nous la souhaitaient d'ailleurs. car ils ne voulaient pas d'un mandat dont la validité pûtêtre douteuse, même pour leurs adversaires.

Si nous nous représentons au Conseil municipal, nous estimons que notre délégation doit nous être donnée dans les meilleures conditions de loyauté et

de sincérité. Nos compétiteurs peuvent donc être rassurés. C'est au grand jour, avec un programme nettement défini, avec notre bonne volonté infatigable que nous en-

gageons le combat. Vous nous avez déjà vus à l'œuvre. Au cours de la dernière année nous avons réalisé ou voté les améliorations sui-

1º Constitution d'une Mutuelle Bétail toujours ouverte à tous sans distinction

2º Obtention d'une première subvention de 600 francs de l'Etat pour cette société: 3º Couverture des lavoirs (une subven-

tion départementale de 100 francs nous a été accordée);

4º Changement du cimetière, l'actuel est malsain, mal situé, dans l'eau 8 mois de l'année 5º Création d'une Caisse des écoles permettant de donner gratuitement les

fournitures classiques aux enfants des familles peu aisées 6º Création d'un bureau de facteurreceveur (cette amélioration sera abso-

lument sans frais pour la commune); 7º Obtention d'un matériel gratuit pour l'enseignement géographique à l'école des filles;

8º Réparations à la fontaine d'Estampes (une subvention départementale de 75 fr. a été accordée);

9º Construction d'une banquette l'entrée du bourg (sans frais pour la commune). Si vous nous accordez votre confiance

nous étudierons les questions suivantes: 1º Réalisation, à bref délai, du changement du cimetière sur un emplacement de votre choix, avec les ressources actuelles et sans augmentation d'aucune sorte. Cette mesure paraît d'ailleurs répondre aux vœux de toute la popula-

2º Achat d'un corbillard sur roues. (Beaucoup de communes nous ont devancés à ce sujet).

3º Achèvement de la route du Magde-Polzé à Concorès (les fonds seront suffisants dès l'année prochaine grâce à M. Cocula) et amorce de celle des Auriols-Pechméja-Mas-de-Baffol St-Cirq 4º Couverture des lavoirs.

5º Entretien convenable de tous les chemins ruraux, des places, ruisseaux, fontaines. 6° Continuation des démarches pour

obtenir le bureau de facteur-receveur. Notre programme est modeste, mais nous le limitons volontairement pour ne pas grever les finances municipales. bien entendues, nous entendons gouverner avec les ressources actuellement créées. Nous repousserons donc énergiquement tout projet de nouvelle

Mais, même avec cet engagement formel, nous ferons le plus de bien pos-sible. En particulier, nous développerons les œuvres d'assistance ; les secours suffisamment justifiés seront toujours accordés, mais pour éviter le gaspillage nous repousserons toute demande peu légitime.

Chers électeurs,

Vous avez pu déjà apprécier nos actes: chacun de nous, dans sa modes te sphère, s'est montré soucieux de défendre vos intérêts personnels sans sacrifier pourtant les intérêts généraux.

Vous connaissez nos origines, nos habitudes, notre situation de famille, notre attachement aux intérêts de la commune, la manière dont nous gérons nos propres affaires. Nous apporterons le même scrupule dans la gestion des ressources communales.

Déjà notre budget de 1910 se solde par un excédent de recettes très ap-préciable, chose inconnue jusqu'ici à Saint-Chamarand. Quelques-uns de nos adversaires essayent de nous calomnier; ils dénaturent nos intentions, critiquent méchamment nos actes, cherchent à surprendre votre bonne foi par des insinuations malveillantes et parfois perfides. Nous ne les suivrons pas sur ce

Forts de notre conscience, de notre bonne volonté indiscutable, nous vous soumettons le programme ci-dessus résumé. A vous de décider si, pour son application, nous serons vos mandataires. Nous pouvons vous promettre sa réalisation, ainsi que notre plus dévouée intervention pour tout service personnelque vous auriez à demander, car l'appui des Pouvoirs publics et de nos représentants républicains au Par-

lement nous est formellement assuré.

Il vous appartient de décider si vous entendez que notre chère commune, apportant son modeste appoint de forces à la République, continue sa marche vers le Progrès et les Améliorations sociales (impôt sur le revenu, retraites ouvrières et paysannes, dévelopment de l'instruction professionnelle, des œuvres de mutualité, de prévoyance et de solidarité, réforme du système judiciaire, etc.) ou bien si vous préférez confier son administration à un groupe de mécontents, de réacteurs qui, les yeux fixés sur le passé, regrettent l'époque où le Peuple était considéré comme un vil troupeau.

Electeurs,

Nos détracteurs veulent que les travailleurs soient toujours des esclaves, nous voulons au contraire l'émancipation des petits et des humbles.

A vous de choisir. Nous attendons votre verdict avec confiance.

Les Candidats républicains :

Bonnet, maire. - Garrigou, adjoint, Francoual Firmin, Espagnat Baptiste, Auricoste Jules, Davidou Jean, conseillers sortants, - Vinel Jules. - Loubières Jean, au bourg. - Deviers Jean. - Delfour Victor. - Lasfargues Baptiste. - Roques Alfred.

Fêtes des 18, 19 et 20 septembre. -Programme de la fête : Samedi 18 septembre à 6 heures du soir, réception de la Musique, salves d'artillerie; à 7 heures, promenade en musique; à 9 heures, brillante retraite aux flambeaux.

Dimanche 19 septembre : Réveil en musique; aubades aux autorités; à 11 heures, place de l'Eglise, concours de liabolo, jeux divers.

Concours de beauté; Grande course de bicyclettes, grands prix; concours

Une quête sera fête au profit des pau-Départ du magnifique ballon Le Pin-

Illumination à giorno; Embrasement de la place; Bal public; Bataille de confettis; Bal nocturne; à 10 heures,

brillants feux d'artifices. Lundi 20 septembre : Reveil en musique; Salves d'artillerie; Courses pédesdres; jeux divers; Bal populaire.

Le meilleur accueil est réservé aux

Le Comité.

Vayrac

étrangers.

Congrès républicain. — Dimanche rochain 12 courant à 3 h. du soir, à a salle d'asile, aura lieu une réunion des maires et conseillers municipaux républicains du canton.

Cette réunion sera présidée par M. L.-J. Malvy, député et conseiller général et a pour but, le choix d'un candidat à l'élection au Conseil d'arrondissement du 26 courant.

Condat

Election municipale. - Les électeurs de la commune de Condat sont convoqués le dimanche 3 octobre pour procéder à l'élection d'un conseiller municipal en remplacement de M. Tournier, le regretté maire de la commune, décédé.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

MONSEMPRON-LIBOS Adresse du Conseil municipal de

Monsempron au Ministère Briand Le Conseil municipal de la commune de Monsempron, réuni hors séance le 5 septembre, reconnaissant que M. Briand président du Conseil des ministres, a oujours conformé sa politique aux principes républicains, le félicite de son élévation à la tête du Gouvernement; adresse au Ministère l'expression de sa confiance et de son dévouement et compte sur lui pour compléter l'œuvre de laïcité si bien commencée grâce aux efforts personnels de M. le Président du Conseil et pour mener à bien les réformes démocratiques et sociales les plus ur-

gentes. Le Conseil,

Considérant en outre que l'esprit républicain de certaines lois est parfois volontairement ignoré ou méconnu, ou travesti au profit des adversaires de la République par certains fonctionnaires dépendant de l'exécutif ou du pouvoir judiciaire, qui mettent ainsi en échec la volonté nationale et essaient par conséquent ou d'arrêter dans ses effets ou de diminuer, ou de détruire l'œuvre du législateur,

Emet le veu,

Qu'une épuration radicale du personnel soit opérée partout où le besoin s'en fera sentir et notamment dans la magistrature, dont l'attitude en général manifesta si clairement les tendances d'esprit et d'opinion dans la question de dévolution des biens de fabriques.

MARCHÉS AUX PRUNES

Fumel (L.-et-G.), 9 septembre.

Notre marché de mardi a été assez animé. Environ 400 quintaux de prunes ont été apportés sur le marché et vendus aux prix suivants: les 60 et 65 fruits au demi-kilo, de 36 à 37 fr.; les 70 et 75, de 25 à 27 fr.; les 80 et 85, de 23 à 24 fr.; les 90 et 95, de 20 à 22 fr.; les 100 et 105, de 15 à 17 fr ; les 110 et 115, de 11 à 14 fr.; les 120 et 125, de 8 à 9 fr.; fretin, de 5 à 6 fr.; le tout les

Libos (L.-et-G.).

Les 60 65 fruits, 34 à 36 fr.; 65-70, 32 à 34 fr.; 70-75, 30 à 32 fr.; 75-80, 28 à 30 fr.; 80-85, 25 à 28 fr.; 85-90, 22 à 25 fr.; 90-95, 18 à 21 fr.; 95-100, 15 à 18 fr.; 100-105, 12 à 15 fr.; 105 110, 10 à 12 fr.; fretin, 6 à 7 fr.; le tout suivant qualité et bonne préparation.

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Indus-trie, Journal hebdomadaire illustré, Mas-son et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. - Sommaire du nº 1894, du 11 septembre 1909.

L'art décoratif et les étuis à aiguilles de l'Alaska, par Jean-Paul Lafitte. — Les méthodes modernes en chimie, par Pierre Jolibois. — La marine militaire du Japon, par Wil Darvillé. — Les marées de l'écorce et l'élasticité du globe terrestre, par Ch. Lallemand. — Le gyroptère Davidson, par Lucien Fournier. — La grande semaine d'aviation, par L. G. — Académie des sciences; séance du 6 septembre 1909, par Ch. de Villedeuil.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique

EN 20 JOURS GUERISON RADICALE

PRITELIXIBOU STUNGENTOE PAUL

CONFITURE 6.5 VINCENT DE PAUL Officiellement admis par le Service de Santé du Ministère des Colonies.

PÉLOILLE, Phiea, 2., Fauhe St-Denis, Paris, Ties Phies, Stochate france. CAHORS. Dépôts : Phio de la CROIX-ROUGE — FOURNIE, Gdo Phio MODERNE

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1919° livraisos (11 septem-

Poucette, par Pierre Maël. — Le plaisir obligatoire, par A. Verly. - Animaux bizarres, Condylures, Scalopes et Chrysochlores, par P. Vincent. - L'oncle Million, par Julie Borius. - Les Etapes de l'Art monumental en France, par Anthyme Saint-

Abonnements, France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postaie: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes Hachette et Cie, boulevard St-Germain

et la Méthode MARIE Frères de Paris.

Les belles découvertes se recommandent d'elles-mêmes, et il n'est pas besoin d'insister une fois de plus sur l'efficacité merveilleuse et la puissance curative unique de la méthode inventée par MM. MARIE Frères les célèbres Spécialistes de Paris.

Les nombreuses guérisons obtenues dans notre région grace à leur invention bienfaisante ont suffi à assurer à MM. MARIE Frères la réputation la plus solide et la plus légitime, et c'est pourquoi nous tenons à rappeler à nos lecteurs qui souffrent de cette dangereuse infirmité la présence dans notre contrée du renommé Spécialiste qui fait l'application de cette méthode souveraine en faisant profiter chacun des excellents conseils de sa haute compétence professionnelle.

Le renommé praticien recevra de 9 h.

Gramat, Mardi 14 Septembre, Hôtel

Figeac, Mercredi 15 Septembre, Hôtel des Voyageurs. CAHORS, Samedi 18 Septembre,

Hôtel des Ambassadeurs. Ceintures spéciales MARIE Frères pour descentes de matrice.

Bulletin Financier

Paris, le 10 septembre 1909. La mort de Monsieur Harrimann, n'a fait aucune impression sur notre marché ni sur celui de Londres, où cette mort avait été très escomptee par des liquidations journalières, et qui nous a transmis des cours en reprise et des ordres d'achat. Cependant la tendance est devenue plus lourde en clôture par suite de la faiblesse du compartiment espagnol provoquée par des bruits défavorables concernant l'affaire

du Maroc. La Rente française reste soutenue à 98,42. L'Extérieure espagnole réactionne 96,72. Les Fonds russes, sont plutôt lourds; le 3 % 1891 se représente à 77,50, et le 1896 à 75,85; le 5 % 1906 fléchit à 103,90, le 4 1/2 1909 à 97,55 et le Consolidé à 92,50.

Le Turc se traite à 95,65. Nos sociétés de crédit sont calmes. La Banque de Paris, s'inscrit à 1710, le Comptoir d'Escompte à 750 le Crédit Foncier à 774, le Crédit Lyonnais à 1340 et la Société Générale à 685.

Dans le groupe des chemins français le Lyon à 1331 est seul coté a terme. L'Action des mines d'étains de l'Arnoya

se maintient ferme à 96.

Maladies PEAU. VICES du SANG

PROPRIETERVENDRE

à Terre-Rouge en terre labourable

Eau, agrément et rapport

Ecrire pour visiter, à M. VIGOU-ROUX, pharmacien à Castelfranc.



Pilules Belges Contre l'incontinence d'urine

L'Incontinence nocturne d'urine provoque, surtout chez les jeunes gens l'évacuation de l'urine pendant le sommeil, sans que la sensation soit assez forte pour réveiller le su-

L'Incontinence diurne d'urine, généralement provoquée par l'âge ou la faiblesse des organes urinaires, fait que le sujet laisse échapper son urine en toussant, riant, en se mouchant et souvent sans causes appa-

Ces diverses manifestations morbides sont rapidement et sûrement guéries par l'emploi des Pilules Belges inoffensives.

Les Pilules Belges se trouvent danstoutes les pharmacies auprix de 1 fr. 50 la boîte. Dépôt à Cahors Pharmacie de la

CROIX ROUGE. Expédition franco à domicile contre 1 fr. 50 par boîte adressés à

M. REYGASSE, & O. A., Pharmacien à Lacapelle-Marival, Lot. Discrétion absolue. Timbre pour

LES MONTRES JUST

(MARQUE FRANÇAISE)



Bionterie 1

CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS



PHARMACIE A VENDRE D'URGENCE

PAR SUITE DE DÉCÈS

AU PRIX DU MATÉRIEL Agréable installation, dans un cheflieu de canton du Lot. Beaupays, chasse, pêche.



MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 9 Septembre 1909

PRIX PAR 1/2 KILOG. ENTRÉES Les pores se cotent au 50 k. poids vif. RENVOI DIRECTES ESPÈCES au Marché ot à l'abattoir re qualité 2º qualité 3º qualité 0,66 0.82 0,74 1.363 Bœufs..... 0,64 0,84 0,74 219 705 420 Vaches..... 0,60 0,70 0.64 175 Taureaux ... 0,85 1,03 0,94 1.436 1.472 Veaux 0,95 1,05 1,12 13.431 8.322 2.090 Moutons 0,54 0,55 0,57 2.407 Porcs..... 4.952

OBSERVATIONS. - Vente meilleure sur les bœufs, difficile sur les veaux, lente sur les moutons, plus facile sur les porcs. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE DES VENDANGES A BORDEAUX

Al'occasion de la Fête des Vendanges devant avoir lieu à Bordeaux les 11, 12 et 13 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivrera les 10, 11, 12 et 13 Septembre des billets spéciaux de 2º et de 3º classe, comportant une réduction de 40 0/0 sur le tarif général et valables 3 jours par les trains ordinaires au départ des gares et stations, distantes de Bordeaux de 75 kilomètres au moins ou payant pour cette distance, situées dans le périmètre ci-

Poitiers, Montmorillon, Le Dorat, Bersac, Limoges, Brive, Souillac, Bergerac, Eymet, Bordeaux.

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 9, 17 Septembre et 1er Octobre 1909.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3º classe, seront mis en marche les 9, 17 Septembre et 1er Octobre prochain au départ de Rodez et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra

s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour) Gares comprises entre Rodez (inclus) et Capdenac (inclus), St-Géry (inclus et la Madeleine (inclus), Naussac (inclus) et . Lexos (inclus) Decazeville... 35f.10

Gares comprises entre La Capelle-Viescamp (inclus) et Montvalent (inclus) vià Figeac,

Vers (inclus) et Noailles (in-

clus)...... 32 f.10 Gares comprises entre Vic-sur-Cère (inclus) et Saint-Denisprès-Martel (inclus)...... 31 f.10

Gares comprises entre les 4 Rou-tes (inclus) et Estivaux (inclus) Montaignac-Saint-Hippolyte (inclus) et Aubazine-St-Hilaire (inclus) 29 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais, et, d'autre part, aux gares comprises sur les sections désignées ci-dessus; elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des

Vigeois et Uzerche...... 26 f. 10

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

MALADIES NERVEUSES

l'Antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable. La brochure contenant le traftement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

M. O. FANYAU, Phis à Lille (Nord).

Si vous voulez avoir des PORCS

QROS, GRAS, ROSES,

Toujours de bon appétit,

Demandez à votre pharmacien, La poudre Américaine du D' Jacob. Prim de la boîte 1 fr. 25

DEPOT A CAHORS: pharmacie ARTIGUE

A PRAYSSAC :

pharmacie DU VERDIER

DEPOT pour le GROS: pharmacie VIGOUROUX A CASTELFRANC

RELIGIEUSE guérit enfants urinant au lit. Ec. Maison Burot, Nº 124, Nantes.

CHASSEURS

Au moment de faire vos emplettes, allez visiter le nouvel assortiment de la maison

ARTIGALAS



Vous trouverez des TRIPLES VERROUS platines encastrées pour poudre pyroxilée au prix

Des HAMMERLESS à 180 fr. Des BROWNICK 5 coups auto-

matiques modèle 1909. MUNITIONS ET ACCESSOIRES

à des prix défiant toute concurrence

POUDRES - PLOMBS

MER D. O. ME

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DR L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9h. à 5 h 69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Chirurgien-Bentiste de la Faculté de Médecine Lauréat de l'Ecole Dentaire de France Successeur de BAKER 10, Rue du Lycée

A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures) Travail parfait et entièrement garanti

douze petits enfants et une femme ali-

tée, on trouve la pauvreté génante, oh!

Peut-être le bedeau avait-il un vague

très génante.

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

FEUILLETON DU Journal du Lot 27

LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DEROSNE

Les premiers pas sur le sol natal

Les deux hommes étaient hors de la portée de la voix, ou ne se soucièrent pas de lui répondre.

- Nous allons faire un tour vers Sainte-Croix et gagner de l'appétit pour le dîner, dit Dunbar en marchant avec son compagnon le long d'un sentier, à côté d'un mur recouvert de mousse, et qui menait à travers une petite prairie vers l'entrée d'un paisible petit

Ce petit bois était un endroit solitaire, car il était situé entre les pâturages et la grand'route. Les faibles et vieux pensionnaires de Sainte-Croix y venaient quelque fois, mais pas souvent. D'enthousiastes pêcheurs à la ligne, envahissaient parfois mais pas souvent la paisible retraite. Les endroits les plus charmants de la terre sont ceux

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

que l'on visite le plus rarement.

Le charme principal de ce bois était dû à sa solitude. Le doux frémissement des feuilles, les notes longues et mélodieuses d'un oiseau solitaire et le faible murmure du ruisseau rompaient seuls le silence.

Les deux hommes entrèrent dans le bois bras dessus, bras dessous. L'un d'eux parlait et l'autre écoutait en fumant un cigare.

Ils pénétrèrent sous la longue arcade que formaient au-dessus de leur tête les branches et les arbres entrelacés, et l'obscurité les déroba aux regards du reste du monde.

Comment Dunbar attendit son diner Le vieux bedeau flanant encore dans le quadrangle grisâtre; se chauffait aux rayons du soleil resplendissant qui pénétrait dans cet endroit obscur, lorsque l'un de ces gentlemen qui lui avait parlé se montra de nouveau. Il fumait un cigare et balançait sa canne à pomme d'or en marchant.

- Vous pouvez tout aussi bien me montrer la cathédrale, dit-il au bedeau; je ne voudrais pas quitter Winchester sans l'avoir vue, ou plutôt sans l'avoir revue. Je vins ici il y a quarante ans, à l'époque où j'étais enfant, mais j'ai depuis habité trente-cinq ans l'Inde où je n'ai vu que des temples païens.

païens, Monsieur? demanda le vieillard en ouvrant une porte basse qui donnait accès dans une des ailes de la cathé-

- Oh! oui, magnifiques, certainement. Mais, comme je n'était pas soldat et que je n'avais aucune occasion de m'emparer de quelqu'une de leurs merveilles, telles que diamants, etc , je ne m'en occupais pas beaucoup.

Ils étaient alors dans l'aile sombre, et Dunbar regardait tout autour de lui, tenant son chapeau à la main.

- Vous n'êtes donc pas allé aux Fougères, Monsieur ? dit le bedeau.

- Non, j'y ai envoyé mon domestique s'informer si la vieille dame est chez elle. Si elle y est, je coucherai à Winchester ce soir, et demain matin j'irai en voiture lui faire un visite. Son mari était un de mes vieux amis. Combien y a-t-il d'ici aux Fougères.

- Deux milles, Monsieur.

Dunbar regarda sa montre. - Alors mon domestique devra être de retour dans une heure, dit-il. Je lui ai recommandé de venir me rejoindre ici. Je l'ai quitté à moitié chemin d'ici à Sainte-Croix.

- L'autre gentleman est-il votre domestique? demanda le bedeau d'un air

ligent et j'en fais mon compagnon. Vovons maintenant les chapelles, si vous voulez bien.

Dunbar désirait évidemment couper court à la bavarde curiosité du bedeau. Il traversa l'aile d'un pas léger, et releva la tête pour tout examiner autour de lui en marchant; mais tout à coup, pendant que le bedeau était occupé à ouvrir la porte de l'une des chapelles, Dunbar chancela comme un homme ivre et tomba lourdement sur un banc en chêne auprès de la porte de la cha-

Le bedeau se retourna, et le vit essuyer la sueur de son front avec son mouchoir en soie parfumé.

- Ne vous effrayez pas, dit-il en souriant au guide dont la figure exprimait l'épouvante, mes habitudes indiennes m'ont rendu impropre à tout espèce d'exercice. Cette promenade au soleil par une chaude après-midi m'a complètement abattu, ou peut-être encore le vin que j'ai bu à Southampton y est-il pour quelque chose, ajouta-t-il en riant.

Le bedeau s'aventura à rire aussi, et les éclats de voix des deux hommes retentirent dans le lieu solennel.

Pendant plus d'une heure, Dunbar s'amusa à visiter la Cathédrale. Il voulait tout voir et se faire tout expliquer. - Oui, ce gentleman, comme vous Il regarda dans tous les coins et recoins vieillard regardant le banquier avec l'appelez, est, ou plutôt était, mon va- et se promena d'un monument à l'autre, admiration et poussant un soupir plain-

- Et sont-ils très beaux, ces temples ! let de confiance. C'est un homme intel- | trainant sur ses talons le bedeau ba- | tif ; c'est un grand bonheur d'être riche. vard. Il lui adressait des questions sur un bien grand bonheur, et quand on a tout ce qui frappait ses regards.

> Il essayait de déchiffrer des inscriptions à moitié effacées sur des tombes depuis longtemps oubliées, il faisait l'éloge des illustres trépassés et admirait les chasses splendides, les reliques saintes du passé, avec la joie d'un savant et d'un antiquaire.

Le vieux bedeau pensa qu'il n'avait jamais eu de tâche aussi agréable que celle de montrer sa cathédrale bienaimée à cet aimable gentleman à peine de retour de l'Inde et tout disposé à admirer les merveilles que renfermait son pays natal.

Le bedeau fut encore plus charmé quand Dunbar lui donna un demi-souverain en récompense de la perte de son après-midi.

- Merci, Monsieur, et de tout mon cœur, dit le vieillard avec reconnaissance, ce n'est pas souvent que je suis aussi largement payé de ma peine, Monsieur. J'ai montré cette cathédrale à un duc, mais le duc, n'a pas été aussi généreux que vous, Monsieur. Dunbar sourit.

- Peut-être, dit-il, que le duc n'était pas aussi riche que moi malgré son

- Oh! non, sans doute, répondit le chercher à cette porte, car je la lui ai

espoir de recevoir un second demi-souverain des mains de ce riche gentle-Mais Dunbar s'assit sur un banc au-

près de la porte basse par laquelle il était entré dans la cathédrale et regarda sa montre. C'était un chronomètre de cent gui-

nées venant de chez Benson, et les armoiries de Dunbar étaient gravées sur la boîte. Il y avait un médaillon attaché à la chaîne en or massif, le médaillon qui renfermait la miniature de Laure

- Sept heures s'écria le banquier. mon domestique devrait être de retour en ce moment.

- Oui, Monsieur, il devrait être de retour, répéta le bedeau qui était tout disposé à abonder dans le sens de Dunbar; s'il n'avait qu'à se rendre aux Fougères, Monsieur, il a eu du temps de reste pour revenir.

- Je vais fumer un cigare en l'attendant, dit le banquier débouchant sur le quadrangle, il viendra certainement me particulièrement recommandée.

mprimerie A. Coueslant IMPRIMEUR : 14 PRESSES INSTALLATION

1, Rue des Capucins, CAHORS

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANÇE de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux des Associations des Anciens Elèves :

> de l'École Normale des Instituteurs de la Seine, DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE. du Lycés Fénelon et du Lycée Molière

se nembreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.,

vapeur et à l'électricité. OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

PRIX MODERES